

## Encouragés par le budget, les collèges demandent un engagement accru

**Ottawa, le 2 mai 2006** – Plus de 150 collèges et instituts de technologie se réjouissent de la décision du gouvernement fédéral d'investir dans le développement d'une main-d'œuvre qualifiée et scolarisée qui aura un effet positif sur tous les Canadiens.

En augmentant les incitatifs pour encourager les employeurs à embaucher des apprentis, en offrant des subventions aux apprentis de 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> années, en créant des déductions d'impôt pour les gens de métier qualifiés, en réduisant le fardeau financier des étudiants, en renforçant les services d'établissement des immigrants et en créant un fonds de 1 milliard de dollars pour l'infrastructure de l'éducation postsecondaire, la stratégie financière du gouvernement fédéral a tenu compte de la profondeur et de l'ampleur de la pénurie de main-d'œuvre qualifiée au Canada et a pris des mesures pour commencer à répondre à l'urgence de relever les défis du Canada en matière d'éducation et de formation.

«Les collèges et instituts de technologie du Canada desservent 1000 collectivités au Canada, chacune ayant des besoins différents. Nous sommes heureux de constater un pas dans la bonne direction avec l'allocation des fonds dans le budget pour renforcer ces établissements et leurs capacités de former des diplômés hautement qualifiés», a déclaré Gerald Brown, le président de l'Association des collèges communautaires du Canada.

Les collèges et les instituts font valoir depuis longtemps la nécessité d'adopter une stratégie pancanadienne de développement de la main-d'œuvre. Les collèges et les instituts doivent être à l'avant-plan, travaillant en étroite collaboration avec le gouvernement pour concevoir un ensemble de mesures nationales qui permettront de remédier aux pénuries de main-d'œuvre, de relever les défis changeants des entreprises canadiennes et de contribuer à la croissance économique de notre pays. Dans ce contexte, il faut maintenant mettre l'accent en particulier sur les priorités suivantes :

- créer un Fonds de transfert distinct pour l'éducation postsecondaire et rétablir son financement au niveau de 1992-1993, en prévoyant des ajustements pour l'inflation et la croissance démographique;
- mettre sur pied un Fonds d'aide pour la recherche et développement et la commercialisation dans les collèges et les instituts, conçu et financé spécifiquement pour les collèges et les instituts; et
- créer un nouveau Régime d'aide aux apprenants qui offrira aux étudiants un accès accru à l'éducation postsecondaire et qui tiendra compte des défis des communautés autochtones et des groupes défavorisés.

L'Association des collèges communautaires du Canada est la voix nationale et internationale des 150 collèges, collèges universitaires, instituts de technologie et cégeps canadiens. Consultez le site [www.accc.ca](http://www.accc.ca) pour de plus amples renseignements.

- 30 -

Renseignements :

Gerry Brown  
Président  
Association des collèges communautaires du Canada  
Tél. : (613) 746- 6492 Courriel : [gbrown@accc.ca](mailto:gbrown@accc.ca)